

Procès-verbal de l'assemblée EXTRAORDINAIRE du 25.04.2025

Les membres du Club Lusitano de Gland se sont réunis en Assemblée EXTRAORDINAIRE, le 25 avril 2025 dans les locaux du restaurant, Chemin de la Crétaux 2, 1196 Gland, sur convocation par lettre simple.

L'assemblée est présidée par Afonso FERREIRA, en sa qualité de Président, assisté par Elpidio Domingues en sa qualité de Secrétaire ainsi que le Suppléant Pedro Rangel

Le Président de Séance constate que les Membres présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote du club. En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

1. Accueil et bienvenue

Le Président de Séance rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

- Rapport moral présenté par le Président
- Admission de nouveaux membres
- Élection des membres de la direction (conseil d'administration)
- Mise à jour de la commission de l'exploitation du restaurant
- Actualisation des statuts
- Autres résolutions et projets

2. Adoption du rapport présenté par le Président

Le rapport prévisionnel d'activité, structurel et fonctionnel présenté par le Président est adopté par l'assemblée

3. Adoption de l'admission de nouveaux membres

La structure d'acquisition et admission de nouveaux membres est adopté par l'assemblée.

4. Élection des membres du conseil d'administration

Sont élus au comité: Marco Nascimento, Afonso Ferreira (réélu), Susana Mendes, Rodrigo Travassos, et Olivier Erdemoglu.

a) Fonctions

Président: Marco Nascimento, Vice-Président: Afonso Ferreira

Secrétaire: Susana Mendes, Trésorier: Rodrigo Travassos, Suppléant: Olivier Erdemoglu

b) Pouvoir

Le conseil d'administration donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

7. Actualisation des statuts

L'actualisation et réédition des statuts est adopté par l'assemblée.

8. Autres projets

La définition et amplification des projets sportifs sont à éclaircir et mettre en pratique en accord avec les membres participatifs et éventuels sponsors.

11. Résolutions

L'ensemble des résolutions énumérées sont adoptées par l'assemblée des membres à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance en remerciant tous les membres de leur participation.

Le Président
Afonso Ferreira

Le Secrétaire
Elpidio Domingues

Le Suppléant
Pedro Rangel